



ASSOCIATION FRANCO-UKRAINIENNE
POUR LA REHABILITATION DU CHARNIER DU BAN SAINT-JEAN

« AFU ou la culture du souvenir »

Siège social : 7, rue du colonel Ving 57220 BOULAY
Site internet : www.ban-saint-jean.fr

Membre bienfaiteur : Nadia HOLOWACZ, consul honoraire d'Ukraine
Président fondateur : Anatole SILBERNAGEL
Président : Thierry SCHULTE (schultethierrymarie@yahoo.com)

Procès verbal

De la réunion d'information pour l'aménagement du Ban Saint- Jean du
13 mars 2025 à 18h00, à la salle des fêtes de DENTING.

Début de la réunion 18h11

Monsieur le maire de DENTING, BIR François prend la parole, déclare qu'on allait démarrer l'information, remercie l'assemblée d'être venue aussi nombreux.

Monsieur le maire informe qu'on va présenter un projet de conservation pour la mémoire du Site, qu'on ne peut pas tout garder, tous sont au courant de ce fait.

Le bureau se présente en faisant un tour de table : Monsieur BIR François maire de DENTING, Madame BRIZARD Francine première adjointe mairie de DENTING, Monsieur SCHULTE Thierry président de L'AFU du Ban Saint- Jean, Monsieur BARTZ Didier vice-président de l' AFU, Madame SCHULTE Marie secrétaire de l' AFU.

Monsieur EVESQUE Christian membre de l' AFU est présent dans l'assemblée

Le président de l' AFU prend la parole, afin d'expliquer le projet à l'assemblée, et d'annoncer les bâtiments de la partie Nord, que la commune de DENTING a la bonté de nous laisser. Partie à sauvegarder pour la mémoire et les générations future.

Sera sauvegarder, le château-d'eau – la chapelle – le réfectoire – le transformateur - deux maisons - la guérite – les poteaux de l'entée du camp – la place de sport si la commune est d'accord pourrai être un parcours de santé, avec des appareils de musculation etc....

Il faut savoir qu'on ne reviendra pas sur les décisions prise, ça passe ou ça casse, on peut pas revenir en arrière. Sans accord à la suite de cette réunion d'information, cette partie tout sera démolie.

Le président SCHULTE Thierry passe la parole au vice- président BARTZ Didier, celui-ci explique et détail le plan du projet, le parcours avec les distances, pour arriver sur le chemin de la Stèle, celle-ci est incorporer dans le circuit.



Cela fait quatre bâtiments à clôturer, pour empêcher le public de pénétrer dans les maisons. Le vice- président déclare que des photos, des panneaux avec QR code pour expliquer et retracer la vie du camp.

Les fortifications attendant autour du Ban Saint- Jean de la ligne Maginot, parcours ludique, de mémoire, historique, toute l'histoire de la ligne Maginot.

Le président, vice- président demande si il y a des questions.

Monsieur GANDAR François demande qui va financer le projet ? Pour le financement du projet, plusieurs solutions sont annoncées, subventions, faire une cagnotte sur internet par exemple etc....

Monsieur Doyen Bruno fait une croix sur la place d'armes, et demande pourquoi seulement deux maisons, les discussions se poursuivent sur le nombre de maisons à garder et la sécurité, **au bout du compte quatre maisons seront** sauvegardées, ce que les représentants de la mairie acceptent. Le SIDS aussi pourrait disposer de quelques maisons pour leur entraînement. Totale ENERGIE n'est pas intéressée par la partie Nord du Site

Intervention de Monsieur EVESQUE Christian :

Monsieur EVESQUE Christian dit qu'il faut que l'association prenne en compte pour remettre en état la partie obtenue, pour effectuer le débroussaillage. Il propose de prendre contact avec SMV il faudra leur procurer le matériel adéquate pour sécurisé des maisons attribuées par la commune de DENTING. Il se propose de prendre contact avec le Service Départemental de Secours et d'Incendie afin de voir si les S.P. sont intéressés afin de conserver les bâtiments au-dessus du projet de l' AFU.

Une convention sera établi et signé pour l'entretien de la clôture entre l' AFU et la commune de DENTING, il faudra entretenir la clôture, en cas de problème, c'est l' AFU qui sera responsable.

Le secteur à conserver pour le projet d'aménagement du Ban Saint- Jean est par la majorité de l'assemblée.

Le projet d'aménagement du Ban Saint- Jean est accepté par l'assemblée

Fin de la réunion 19h26

Fait à ORON, le 19 mars 2025

Secrétaire de l' AFU du BSJ

SCHULTE Marie